

Installation possible Rue Denis Papin à partir de 8H00 le 5 juillet

Vous devrez laisser la rue libre à partir de 20H00 le dimanche 7 juillet (vous pourrez rester sur les trottoirs)

A remplir et envoyer obligatoirement avec votre engagement.**Adresse : Rue. Denis Papin - Aproport Nord - 71100 Chalon sur Saône****ASSISTANCE INDIVIDUELLE**

EQUIPAGE N°	Nom PILOTE		
	Nom COPILOTE		
Emplacement n°			
Dimensions des véhicules	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			

60 m2 par voiture engagée comprenant structure d'assistance et voiture**ASSISTANCE GROUPEE**

Emplacement N°		Nbre d'équipages :	
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
Dimensions des véhicules	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
Dimensions des véhicules	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
Dimensions des véhicules	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			

*Si plus de 3 équipages ajouter une seconde page à celle-ci, Pensez à les numéroter (ex 1/2 + 2/2)***Vérifiez vos informations avec celles des autres équipages****ATTENTION !!**

Les bâches sous les voitures et les moteurs des camions d'assistance sont obligatoires

La présence d'un extincteur de 5 kgs par voiture est obligatoire, il doit être disposé de façon visible

Des contrôles seront effectués et le règlement appliqué**Vos remorques devront être stationnées au parc remorques rue d'Amsterdam le long de la Saône-Parking fléché**

Il est interdit de modifier les numéros de place marqués au sol.

Notre épreuve est un évènement pilote pour la création d'un label "Manifestation Eco-responsable" dans Le Grand Chalon.

Le plus grand soin devra être appliqué au tri sélectif de vos déchets, des conteneurs seront disposés en quantité suffisante. Lors de votre départ, merci de ne rien laisser au sol : mégots, mouchoirs papiers, déchets alimentaires etc...